

### 3.1.2.8 La Marche Boisée

#### Description

Cette unité alterne parties boisées et parties ouvertes. De grands massifs forestiers (forêts domaniales de Chizé, d'Aulnay, de Chef-Boutonne) contrastent avec les secteurs cultivés. Ceux-ci sont traversés par de longues allées rectilignes traçant de grandes perspectives, avec des carrefours en étoile. Des boisements plus petits, à l'ambiance plus intime, sont également présents. Les parties ouvertes forment des clairières.

Les vallées accueillent les principaux bourgs ainsi que de vastes peupleraies.

Les hêtres et les chênes sont les essences dominantes, mais on trouve également des espèces végétales du nord, en limite méridionale de leur répartition, et inversement des espèces du sud, en limite septentrionale. Cette rencontre d'espèces crée des paysages forestiers très particuliers.

Cette région de «marche» était au temps des celtes un vaste boisement, la forêt d'Argenson. Il s'agissait d'une frontière naturelle entre les peuples des Pictons au nord et des Santons au sud. La série de massifs boisés actuels marque toujours aujourd'hui la limite entre Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

#### Dynamiques d'évolution

La tempête de 1999 a occasionné de gros dégâts dans les boisements. La vaste hêtraie a ainsi été quasiment entièrement détruite. Le massif forestier est depuis en cours de renouvellement.

#### Perceptions sociales

Le massif d'Aulnay-Chizé accueille de nombreux visiteurs (randonneurs, cyclistes, écoliers et scientifiques), notamment sur le GR 36 et le GR de Pays de la Sylve d'Argenson. Après avoir servi de terrain militaire jusqu'en 1967, la Forêt de Chizé accueille aujourd'hui un laboratoire scientifique renommé, un parc animalier très fréquenté ainsi qu'une réserve biologique intégrale.



Photographie 10 : Vue sur la forêt d'Aulnay